



Cher(e) Partenaire,

Le Kayak Club Thury Harcourt organise les **15, 16 et 17 juillet 2016 la Coupe d'Europe des Nations de Kayak Polo** qui auront lieu sur le plan d'eau du Traspy.

Les meilleures nations européennes comme l'Allemagne et les Pays Bas, mais surtout les équipes de France se disputeront les meilleurs places. Pas moins de 30 équipes vont se rencontrer dans 3 divisions: seniors hommes, U21 hommes et femmes (possibilité de 4 divisions selon les effectifs des féminines).

Lors de cette journée, il y aura un classement du weekend et un classement de la Coupe d'Europe des Nations qui se déroule en 3 manches (les deux premières en Belgique et Pologne) avec les finales à Thury Harcourt.

Cette compétition sert de préparation aux Championnats du Monde ou d'Europe pour les nations.

La compétition se déroulera sur le site des Championnats du Monde de Kayak Polo 2014 : **le plan d'eau du Traspy à Thury-Harcourt.**

Deux espaces restauration seront mis en place :

- Un espace athlètes (300 personnes) et bénévoles (100 personnes)
- Un espace public (10 000 personnes attendues)

Le programme :

Vendredi 15 juillet :

- Initiation Kayak Polo (animation So14)
- Cérémonie d'ouverture sur le plan d'eau du Traspy
- Concert : La Tchoukrav'

Samedi 16 juillet :

- Compétitions
- Concerts : Morya et Tank'Te Show

Dimanche 17 juillet :

- Compétitions
- Remise des récompenses

Sur tout le weekend, un **village exposant** sera installé à l'entrée du site afin de promouvoir la Suisse Normande : sports nature, nature, patrimoine, produits du terroir, artisanat...

Nous vous proposons de nous rejoindre (sous réserve de disponibilité) en nous retournant le bulletin d'inscription **avant le 15 juin prochain.**

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

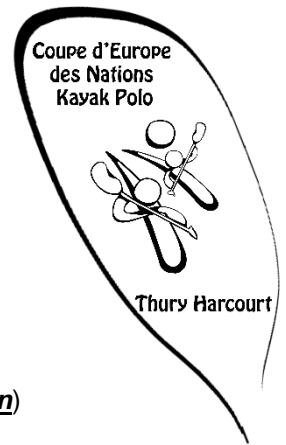
Le Kayak Club Thury Harcourt



**COUPE D'EUROPE DES NATIONS DE KAYAK POLO
DU 15 AU 17 JUILLET 2016**

BULLETIN D'INSCRIPTION 2016

(À retourner au Kayak Club Thury Harcourt **avant le 15 juin prochain**)



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Activité et produits exposés :

.....

Souhaite avoir un espace de vente 3 x 4 mètres sous tente sans électricité lors de la Coupe d'Europe des Nations : 100 € les 3 jours

Souhaite avoir un espace de vente 3 x 4 mètres sous tente avec électricité lors de la Coupe d'Europe des Nations : 120€ les 3 jours

Souhaite avoir un espace de vente 5 x 5 mètres nu sans électricité lors de la Coupe d'Europe des Nations : 100 € les 3 jours

Souhaite avoir un espace de vente 5 x 5 mètres nu avec électricité lors de la Coupe d'Europe des Nations : 120 € les 3 jours

Souhaite proposer une animation lors de la Coupe d'Europe des Nations (merci de communiquer le détail de l'animation : heure, durée, type d'animation ...) - (sous réserve de validation par l'organisation)

.....

.....

Horaires du village exposant :
Le vendredi 15 juillet de 14h à 21h
Le samedi 16 juillet de 9h à 19h
Le dimanche 17 juillet de 9h à 17h

Horaires d'installation des exposants :
Le jeudi 14 juillet à partir de 9h

Horaires de démontage :
Le dimanche 17 juillet à partir de 17h

Fait à le Signature :



Règlement

Article 1 :

La Coupe d'Europe des Nations de Kayak Polo est sous la responsabilité du Kayak Club Thury Harcourt (KCTH). L'attribution des stands, des emplacements, l'organisation (publicité, animations, etc.), et le paiement, sont sous l'autorité du Président du Kayak Club Thury Harcourt.

Article 2 :

L'exposant s'engage à respecter la durée de présence sur le village exposant. Seuls les produits dûment inscrits sur l'autorisation pourront être exposés par l'exposant ou le créateur lui-même.

Article 3 :

Assurance responsabilité civile : les exposants doivent obligatoirement contracter auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable une police d'assurances de type "responsabilité civile" le garantissant contre tous les risques inhérents à l'activité qu'ils exercent sur le village exposant. Aucune responsabilité ne pourra être retenue, ni de recours engagé contre le Kayak Club Thury Harcourt en cas d'accident et dommages de toute nature qui pourraient survenir du fait de l'exposant, de son personnel ou de ses biens (tels que matériel, marchandises, etc.) pour quelle cause que ce soit. Seul l'exposant assumera les charges et les conséquences d'un sinistre pour lequel il serait mis en cause. Le Kayak Club Thury Harcourt décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui peuvent survenir pendant le dépôt des créations ou des produits au village exposant ainsi que pendant les manœuvres d'installation du stand sur le village, de remballage en fin de journée ou du fait de la présence de véhicules sur le village exposant. Le Kayak Club Thury Harcourt ne pourra être tenu responsable d'éventuels vols ou dégradations survenus sur le stand ou sur le parking lors de l'événement. L'installation des stands est faite de manière à ne pas masquer la vue des stands des voisins.

Article 4 :

Mise en place du village exposant. Les exposants du village exposant devront monter et installer leur stand le jeudi 14 juillet à partir de 9h pour un passage de la Commission de Sécurité le vendredi 15 juillet à 9h. Les exposants démonteront leur stand le dimanche 17 juillet après la remise des récompenses. Il est, pour des raisons de sécurité et d'organisation, impossible de laisser les véhicules dans l'espace du village, des parkings sont prévus à cet effet. Tout véhicule gênant le bon déroulement de l'événement, ou portant atteinte à la sécurité, sera immédiatement évacué par les autorités compétentes.

Article 5 :

Le droit de place sera perçu conformément aux tarifs fixés par le Kayak Club Thury Harcourt. Les tarifs s'entendent TTC et sont définis comme suit :

KAYAK CLUB THURY HARCOURT - 22 impasse des Lavandières - THURY HARCOURT – 14220 LE HOM
Tél. +33(0)2.31.79.40.59 / fax. +33(0)2.31.79.40.10 / contact@kcth.fr /

www.kcth.fr N° de Siret : 41900269600013 code APE : 9499Z , Agrément jeunesse et sport : 1498027 / Parution au Journal Officiel 31 janvier 1998



- 100 € l'espace de vente nu 5 x 5 mètres ou l'espace de vente sous tente 3 x 4 mètres
- Supplément de 20 € pour l'électricité

Les exposants doivent être à jour d'inscription et de règlement pour pouvoir déballer. IMPORTANT : en cas d'intempérie ou de tout autre cas de force majeure, le Kayak Club Thury Harcourt se réserve le droit d'annuler tout ou partie de l'événement, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Article 6 :

Sanctions. Les exposants doivent respecter en tout point le règlement. Les participants ne doivent pas par leur comportement (altercation, provocation, incidents entre exposants, non-respect des injonctions faites par le Kayak Club Thury Harcourt), nuire à la tranquillité du village exposant, du voisinage et plus généralement de l'ordre public.

1. Du point de vue circulation et stationnement : ils doivent respecter le Code de la Route et le Règlement général de la Circulation. Aucun véhicule n'est autorisé à stationner sur le village durant les horaires d'exposition.

2. Du point de vue de l'environnement : Les exposants se doivent également de respecter l'environnement et se servir des poubelles (tri sélectif) prévues à cet effet. Les exposants s'obligent à laisser leur emplacement propre à la fin du week-end. A défaut du respect de ces dispositions, l'autorisation de l'exposant sera retirée et l'expulsion prononcée à son encontre, pour l'année en cours et la suivante.

Article 7 :

Le Kayak Club Thury Harcourt se réserve le droit pour des raisons d'organisation, de modifier l'emplacement qui vous sera attribué, sans que cela ne puisse faire l'objet de quel recours que ce soit. Aucun emplacement ne pourra être discuté le jour de votre arrivée.

Article 8 :

La validité de l'inscription est soumise à l'acceptation de la totalité du présent règlement. Tout exposant ne respectant pas l'intégralité du règlement pourra être exclu du village exposant, sans qu'aucune réclamation ne puisse être faite.

J'accepte la totalité du règlement 2016,

Fait à le

Signature précédé de la mention « lu et approuvé ».